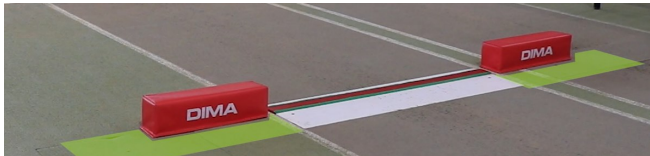


JUGE-ASSISTANT

Fautes pour les sauts horizontaux

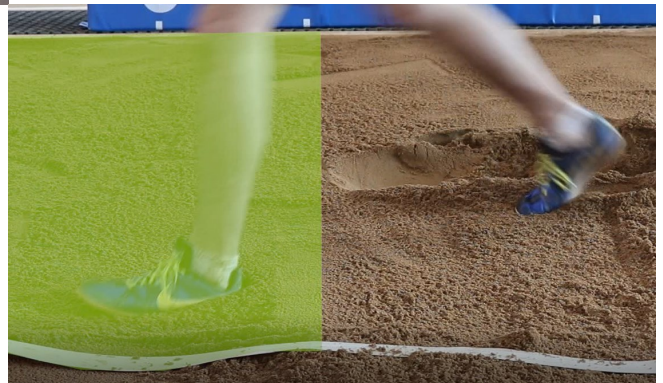
Le concurrent fait une faute :

- S'il laisse une marque sur la plasticine ou si l'impulsion est faite après la planche.



- S'il prend son appel totalement en dehors des extrémités latérales de la planche d'appel.

- Si après avoir sauté, il marche en arrière sans être sorti dans la zone de chute.



- Si en tombant, il touche le sol en dehors de la zone de chute, plus près de la ligne d'appel que de la marque la plus proche faite dans la zone de chute.

La zone de réception aura une largeur minimale de 2.75m et maximal de 3m. Si l'aire de saut est trop large Elle devra être délimitée de manière claire par une ligne blanche tendu de chaque côté.



Pour le triple saut les athlètes devront retomber dans un premier temps sur le pied avec lequel ils ont pris leur appel, puis au deuxième saut, sur l'autre pied. (GGD ou DDG).

Ce ne sera pas considéré comme faute si l'athlète touche le sol avec sa jambe durant son saut (jambe morte).

SAUTS